



Que retenir de l'année 2016 du Parc du Pilat?

BILAN ANNUEL
D'ACTIVITÉS 2016

FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT MIXTE

DONNÉES CHIFFRÉES

- Un budget de 2 147 530,50 € en fonctionnement et de 159 478 € en investissement (chiffres issus du Budget primitif)
- 1 077 mandats de dépenses et 266 titres de recettes émis
- 25 dossiers de demande de subvention déposés pour le Syndicat mixte du Parc
- 11 dossiers de demande de subvention portés par d'autres acteurs du territoire émergeant aux dispositifs financiers animés par le Parc
- 11 stagiaires accueillis dont 7 dans les équipes d'entretien de la nature

ADHÉSION DE LA MÉTROPOLE DE LYON AU SYNDICAT MIXTE DU PARC

En 2016, le Comité syndical du Parc s'est réuni 2 fois, dont le 7 avril. À cette date, les élus ont voté à l'unanimité l'adhésion de la Métropole de Lyon au syndicat mixte du Parc. Cette adhésion est liée au statut de Ville-Porte détenue par Givors, commune de la métropole lyonnaise. Le Parc compte un nouveau partenaire pour travailler à l'amélioration de l'équilibre entre ville et campagne. Le 7 avril, ce sont également 10 nouveaux représentants de la Région qui ont été accueillis au sein du comité syndical suite aux élections régionales de décembre 2015. La réunion du Comité syndical du 1^{er} décembre 2016 a été, quant à elle, principalement consacrée à débattre des orientations budgétaires pour 2017.

UNE NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE ADOPTÉE

En 2016 le Parc a appliqué sa nouvelle charte graphique sur ses documents de communication principaux : le guide des « Rendez-Vous de Mon Parc 2016 », le programme des « Concerts en balades et Scènes aux champs », etc.

La charte graphique se compose de « pierres à facettes » qui font écho aux chirats, comme un vocabulaire graphique qui peut se décliner à l'infini suivant les familles de support.

La refonte de la charte graphique fut aussi l'occasion d'organiser différemment la production de documents au sein du Parc : une personne a été formée au graphisme et elle dispose de fichiers types pour réaliser les documents simples normés dans la charte

CHARTRE 2025 AXE 4

UN PARC, ACTEUR DU TERRITOIRE RÉGIONAL ET AU-DELÀ

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Tisser des relations solidaires au sein du territoire avec les métropoles voisines et les territoires périphériques.

Stimuler l'innovation et l'approche prospective par des collaborations ou coopérations.

RÉSEAU RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DE LA FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE

Le 27 avril 2016, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France qui regroupe les 51 Parcs naturels régionaux existants a élu un nouveau Président en la personne de Michaël Weber, Président du Parc naturel régional des Vosges du Nord. Michèle Perez, Présidente du Parc naturel régional du Pilat, a, quant à elle, été élue Vice-Présidente de la Fédération en charge de la Biodiversité. Elle est donc désormais membre du Bureau de la Fédération qui compte également deux autres personnes du Parc du Pilat : Emmanuel Mandon

Vice-Président du Parc du Pilat y siège en tant que représentant des Régions et Sandrine Gardet, directrice du Parc du Pilat y siège avec deux autres directeurs en représentation des 51 directeurs de Parc.

EXPÉRIMENTATION FINANCEMENT PARTICIPATIF

Une étude menée par le Parc en 2015 a identifié les besoins en financement des entreprises et l'épargne locale disponible. Dans la suite de ce travail, le Parc a expérimenté en 2016 la mise en œuvre de nouveaux financements participatifs, en complément des outils de financement déjà existants.

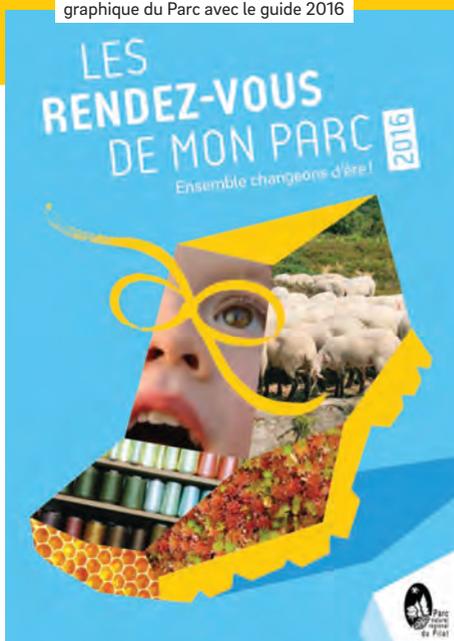
Ainsi, des partenariats ont été conclus entre le Parc et différents types de plateformes de financement participatif, mais aussi avec la Caisse d'Épargne pour

graphique : invitations, tracts, etc. afin d'éviter le recours à un prestataire extérieur. Couleur, dynamisme, un vent de changement souffle sur le Parc.

DES TRAVAUX DANS LES PROPRIÉTÉS DU PARC

En 2016, l'ensemble des menuiseries du bâtiment « partenaires » à la Maison du Parc à Pélussin a été remplacé. Ce bâtiment abrite l'association Inter Parcs Massif Central (IPAMAC), l'antenne rhônalpine du Conservatoire botanique national du Massif central, ainsi que l'atelier des équipes d'entretien de la nature. Cette opération, notamment par la pose de double vitrage, a permis de réaliser des économies d'énergie mais aussi d'offrir un meilleur confort de travail.

Inauguration de la nouvelle charte graphique du Parc avec le guide 2016



un accès facilité des porteurs de projets locaux au prêt bancaire.

L'action ne concerne pas uniquement la mobilisation de financement mais un accompagnement global du projet en lien avec les Communautés de communes, Communauté urbaine, Clubs d'investisseurs locaux, Consulaires, etc.). Lancée à l'été 2016, l'action a déjà permis d'accompagner un projet agricole et le projet d'une start-up du textile.

Des travaux de restauration de la cellule de père chartreux, l'Ermitage, dont le Parc est propriétaire à la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez ont également été engagés courant 2016. Les artisans spécialisés dans les bâtiments historiques ont restauré charpente, maçonneries et fenêtres en respectant matériaux et méthodes traditionnels.

FORMATION AU FUNDRAISING POUR L'ÉQUIPE DU PARC

Après avoir été formée à l'accompagnement des entreprises et associations dans leurs démarches de recherche de « Financement par la foule », l'équipe technique du Parc, en lien avec les membres du groupe de travail « économie de proximité », a bénéficié de deux journées de formation au fundraising (levage de fonds en français) par l'Association Française des Fundraisers. La formatrice a insisté sur ce que le recours au mécénat

suppose en termes de savoir-faire et de connaissances fiscales et juridiques. Les élus du Bureau du Parc ont également commencé à échanger sur la possible mobilisation de mécènes pour des actions conduites par le Parc. À noter que les travaux d'extension et de rénovation des espaces scénographiques de la Maison du Parc avaient eu pour mécènes : GRT Gaz et Suez Environnement.

Ce bilan d'activités n'est pas une liste exhaustive des actions réalisées au cours de l'année 2016 par le Syndicat mixte du Parc. Il est destiné à illustrer, au travers de données chiffrées et de quelques actions phares, les axes autour desquels s'organise l'action du Syndicat mixte du Parc en déclinaison de la charte Objectif 2025.

COOPÉRATION CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA « DESTINATION PILAT »

Dans le cadre de la promotion de la « destination Pilat », un rapprochement a été opéré entre le Parc, Saint-Étienne Métropole et leurs organes touristiques à savoir la Maison du Tourisme du Pilat et Saint-Étienne Tourisme et Congrès.

Ces échanges ont abouti à la validation d'une convention organisée autour de 3 axes de collaboration :

- la meilleure valorisation réciproque de nos territoires dans tous nos supports de communication ;
- l'amélioration de la promotion des professionnels des territoires « Pilat » et Métropole ;
- le lancement de projets communs.

Désormais, les premières actions se construisent : révision des supports, promotion de « mon week-end dans le Pilat », travail sur des événements communs, etc. Les idées sont nombreuses et les perspectives riches.

EXPÉRIMENTATION PILAT INDICE BONHEUR

La Charte du Parc fait du maintien de la qualité de vie sur le massif du Pilat un objectif prioritaire. Elle prévoit d'ailleurs d'essayer d'en étudier l'évolution au travers d'un outil – le « Pilat Indice Bonheur » librement inspiré du médiateur Bonheur National Brut bhoutanais – à construire.

En 2016, le Parc a engagé une réflexion sur ce sujet alimentée par l'étude d'approches publiques (Régions Bretagne ou Nord-Pas-de-Calais) ou associatives (Together France, etc.). Cette approche innovante du développement territorial a même été retenue par la Fédération des Parcs naturels régionaux. La Fédération a ainsi identifié le Pilat Indice de Bonheur comme initiative à soutenir dans le cadre du dispositif « CréalInnoParc » et ainsi offert au Parc l'aide du bureau EDATER dans cette entreprise atypique.

Financement participatif : un réseau comptant une banque et 4 plateformes partenaires



UNE GESTION MAÎTRISÉE DES ESPACES ET DES RESSOURCES

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Conforter un réservoir de biodiversité riche et connecté.

Recréer un lien favorable entre urbanisme et paysage.

Garantir une utilisation raisonnée des ressources locales.

73

participants aux observatoires participatifs de la biodiversité

5

actions de suivi d'espèces réalisées

27

nouvelles exploitations agricoles engagées dans les mesures agro-environnementales et climatiques

11

actions du Contrat de territoire Corridors écologiques Grand Pilat engagées en 2015 pour un montant total de 420 114 € (15 dossiers de demande de financement portés par 8 structures Maîtres d'Ouvrage + 11 contrats MAEC)

19

communes aidées pour la prise en compte de la trame verte et bleue dans les PLU(i)

TOUT LE TERRITOIRE ANNÉE DE L'ABEILLE

Doté d'une flore très variée et bénéficiant d'un climat relativement ensoleillé, le Pilat est propice à une apiculture de qualité. Butinant de fleurs en fleurs, de paysages en jardins, de villages en forêts, l'abeille s'épanouit dans la diversité des milieux naturels que lui offre le Pilat. C'est donc tout naturellement que le Parc a souhaité, le temps d'une saison, mettre en valeur l'apiculture et les apiculteurs.

Du printemps à la fin de l'été, l'exposition « l'abeille de A à BZZZ » à la Maison du Parc a permis de découvrir le monde de la ruche et le savoir-faire des apiculteurs. Une porte-ouverte en lien avec « l'Abeille du Pilat » a réuni plus de 100 curieux, permettant de valoriser la ruche vitrée de notre jardin. D'autres rendez-vous avec l'abeille ont essaimé lors des Concerts en balades ou des sorties « fruits d'automne ».

MONTS DU PILAT ATELIERS DU FUTUR À SAINT-JULIEN-MOLIN- MOLETTE

Village remarquable par une architecture liée à son histoire textile, Saint-Julien-Molin-Molette est concerné par un phénomène de perte de vitalité visible notamment par la fermeture de certains commerces et la densité de logements vacants au cœur du village. Soutenue par le Parc, la municipalité a proposé aux habitants de réfléchir avec elle à l'avenir du village.

Ainsi, de septembre à décembre 2016, les « ateliers du futur » ont rassemblé une quarantaine d'habitants et d'élus qui ont apporté leurs idées pour faire de Saint-Julien-Molin-Molette un village convivial s'appuyant sur ses propres ressources humaines, culturelles et naturelles pour se développer et rayonner. Cette démarche innovante, pour la Commune comme pour le Parc, doit perdurer au travers de la concrétisation de projets mobilisant les habitants avec l'appui bienveillant de la Commune.

Sur quel projet misez-vous pour l'avenir de Saint-Julien-Molin-Molette ?



Une mare d'Échalas : avant les travaux, à leur réception puis un an après



PAYS DU GIER

30 % DES FORÊTS DU VERSANT GIER PRÉSUMÉES ANCIENNES

Les forêts anciennes sont des forêts qui existaient à l'époque où la surface forestière en France était la plus faible (vers le milieu du XVIII^e siècle), et qui étaient donc probablement déjà présentes depuis le Néolithique. L'ancienneté ne concerne pas l'âge des arbres mais la durée pendant laquelle un couvert forestier existe à un endroit donné.

Ces forêts ont une valeur patrimoniale, témoignant de l'histoire d'un territoire et gardant trace des usages qui étaient faits du bois au cours des siècles passés. Mais il s'agit aussi de forêts présentant une biodiversité spécifique.

En 2016, une cartographie des forêts anciennes a été réalisée. Sur le versant Gier, 30 % des forêts sont présumées anciennes alors que ce taux est de 36,5 % en moyenne sur l'ensemble du Pilat. Il s'agit dorénavant de mieux comprendre ce patrimoine historique et naturel.

PILAT RHODANIEN

RÉUNION STUDIEUSE ENTRE LE PARC ET LES SYNDICATS MIXTE DES SCOT SUD LOIRE ET RIVES DU RHÔNE À PÉLUSSIN

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle d'un bassin de vie, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles et avec lequel

l'ensemble des Plans locaux d'urbanisme doivent être compatibles. Le législateur a souhaité que le SCoT « transpose les dispositions pertinentes » de la Charte de Parc.

Le Parc du Pilat et les deux SCoT (Sud Loire et Rives du Rhône) se sont donc mis au travail pour réussir le mariage entre la charte (document d'orientations et d'actions multi-thématiques) et le SCoT document d'aménagement et d'urbanisme.

Ainsi 32 dispositions pertinentes ayant des incidences directes sur les choix d'aménagement et de planification à opérer à l'horizon 2025 ont été identifiées dans la Charte.

RÉGION DE CONDRIEU

RESTAURATION DE MARES À ÉCHALAS

En 2016, dans le cadre du contrat de territoire Corridors Biologiques « Grand Pilat » destiné à restaurer et conforter la trame verte et bleue sur le territoire du Parc élargi à sa périphérie, des travaux de restauration de mares ont été engagés. Les mares constituent en effet des éléments essentiels pour la préservation de la ressource en eau et les espèces liées aux zones humides.

À Échalas, la plupart des mares recensées était dans un état dégradé (envasement, embroussaillement, etc.) conduisant à terme à leur disparition.

Avec l'aide du président de l'ACCA d'Échalas et des élus, le Parc a motivé des propriétaires et exploitants pour entretenir 13 mares restaurées et désormais intégrées à l'Observatoire de la Biodiversité du Parc du Pilat.

24

communes accompagnées pour l'élaboration de leur document de planification : Loire-sur-Rhône, Condrieu, Chavanay, Malleval, Bourg-Argental, Saint-Étienne, Saint-Chamond, Échalas, Longes, Tupin-et-Semons, Vérin, Pélussin, Saint-Pierre-de-Bœuf, Maclas, Saint-Appolinard, Saint-Julien-Molin-Molette, Saint-Régis-du-Coin, Saint-Genest-Malifaux, le Bessat, Trèves, Lupé, Bessey, Roisey et Véranne

4

projets d'aménagement opérationnels accompagnés (Chuyer, Chavanay et 2 à Trèves)

23

dépôts sauvages, épaves de voitures, affichages publicitaires illégaux signalés par les éco-gardes du Parc

4

manifestations sportives en site Natura 2000 accompagnées pour limiter leurs incidences et communiquer sur les milieux naturels

DES MODES DE VIE PLUS SOBRES ET PLUS SOLIDAIRES

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

S'assurer d'un habitat durable.

Prendre des initiatives pour une mobilité durable.

Promouvoir des usages de loisirs doux.

Valoriser les patrimoines et renforcer les échanges culturels.



14 chantiers de scouts au service du territoire

262

personnes accueillies en conseil architectural

1139

avis donnés sur des demandes d'autorisation de construction neuve ou rénovation

20

aires de covoiturage dans le Pilat

3

structures employeuses et 10 habitants abonnés au service d'autopartage expérimenté sur Pélussin, 7 touristes et quelques habitants l'ont utilisé ponctuellement

TOUT LE TERRITOIRE SCOUTS ET PATRIMOINE

Pour la troisième année consécutive, le Parc et Scouts et guides de France ont concrétisé leur partenariat à travers 14 chantiers participatifs. Certains de ces chantiers ont pu être menés avec des associations culturelles du territoire.

Ainsi, un groupe de Scouts a aidé le Moulinage des rivières à Pélussin à mettre en valeur les extérieurs du site, un autre groupe accueilli par l'association Vivre à Argental a remis à nu des pierres du château d'Argental et refait les sentiers d'accès. Une équipe de 25 Pionniers-Caravelles a, quant à elle, contribué à l'aménagement de refuges de biodiversité dans une exploitation agricole de Saint-Genest-Malifaux en collaboration avec la Ligue de protection des oiseaux de la Loire : aménagement d'une mare, construction et installation de nichoirs étaient au programme.

MONTS DU PILAT FESTIVAL DU CINÉMA SOLIDAIRE, L'ÉDITION DU RECORD

Pour la 6^e édition du Festival du cinéma solidaire du Pilat, coordonnée par le Parc, un record de participation a été atteint avec 629 spectateurs au total. Le thème retenu pour ce festival, la solidarité au travail, a été débattu au cours de 7 séances dans les différents cinémas du Pilat, ainsi qu'au Méliès à Saint-Étienne et au Chaplin à Rive-de-Gier. C'est le cinéma de Saint-Julien-Molin-Molette qui a obtenu le plus grand nombre de participants : 146 ! C'est aussi l'association de gestion de ce cinéma, Cinémolette, qui a réalisé la bande annonce du festival.

Chaque année cette programmation culturelle automnale est une occasion d'échanger sur un thème proche des préoccupations citoyennes en lien avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire du Pilat ou de sa proximité.

PAYS DU GIER

MOPI DEVIENT MISSION MOBILITÉ TEPOS

Après 6 ans de travail important mené sur la mobilité et ses enjeux pour le Pilat, il était temps pour le Parc de donner une nouvelle dimension à cette action pour en assurer sa pérennité.

La mission mobilité du Parc a été confiée à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Loire, en partenariat avec Saint-Étienne Métropole dans le cadre de la démarche Territoire à Énergie Positive. La mutualisation des moyens a permis d'embaucher deux chargées de mission qui agissent à la fois sur le Pilat et sur l'agglomération, avec un souci d'assurer le lien entre l'urbain et le rural.

L'objectif est de continuer à favoriser la mobilité pour tous, en s'appuyant sur l'information multimodale, l'accompagnement au développement de services (autopartage par exemple) et le conseil (accompagnement des communes dans leurs projets d'aménagement).

PILAT RHODANIEN

OBTENTION DU LABEL TOURISME ET HANDICAP POUR LA MAISON DU PARC

Le 5 mars 2016, au Salon Mahana, salon touristique à Lyon, la Maison du Parc a dévoilé ses outils d'interprétation pour les publics handicapés : visite en LSF, boucle magnétique, fiches Braille, etc.

En effet, suite à la mise en place d'une muséographie Haute Qualité d'Usage à la Maison du Parc, cette dernière a obtenu en 2016 le label Tourisme et Handicap pour les 4 handicaps : auditif, visuel, moteur et mental.

Cette labellisation récompense la volonté de faire de la Maison du Parc, une Maison pour Tous.

Accessibilité de la Maison du Parc pour 4 types de handicap



« La criée de rue verte » par Les Boudeuses le 4 août à Trèves

Les espaces de découverte ont été pensés comme « polysensoriels » offrant ainsi de nombreux dispositifs pour chacun des publics (toucher, sentir, éprouver, écouter, etc.). Dans la mesure du possible, les outils pour publics en situation de handicap et valides ont été pensés ensemble pour limiter le sentiment de discrimination.

RÉGION DE CONDRIEU

« CONCERTS EN BALADES ET SCÈNES AU CHAMPS » À TRÈVES

Le 4 août dernier, 9 ans après leur dernière venue, les « Concerts en balades et Scènes aux champs » ont de nouveau posé leurs valises pour une journée dans la commune de Trèves.

Les 171 randonneurs encadrés par les guides de la Maison du tourisme auront pu profiter de la fraîcheur du grand Malleval et des vues offertes sur le Pilat et les Monts du Jarez. Ils ont également pu découvrir les « corridors écologiques », ces espaces permettant aux espèces de circuler pour notamment se nourrir ou se reproduire.

Malgré l'orage qui s'annonçait, les randonneurs ont été rejoints par une petite centaine de personnes pour découvrir le spectacle « la criée de rue verte » proposé par Les Boudeuses. Un moment convivial au ton décalé éclairant avec humour les enjeux environnementaux d'aujourd'hui et demain.

23 500

personnes informées sur les services de mobilité existants

689

inscrits sur le site de covoiturage de la Région au départ ou à l'arrivée sur le Pilat

1 306 426 km

évités sur l'année du fait de l'action mobilité sur le Pilat

68

manifestations de pleine nature sur lesquelles le Parc a donné un avis dont 8 épreuves de loisirs motorisés sur lesquelles le Parc a émis un avis négatif

41

demandes de prêt du matériel de sonorisation et d'affichage honorées par le Parc

914

randonneurs,

1 950

spectateurs,

506

repas pour « Concerts en balades et Scènes aux champs » (Bourg-Argental, Marthes, Pavezin, Roisey, Trèves et Vérin)

DES MODES DE PRODUCTION DURABLE EN LIEN AVEC LA CONSOMMATION LOCALE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Maintenir une activité agricole de qualité et accroître son autonomie.

Renforcer l'exploitation et la production forestière dans le respect de l'environnement.

Poursuivre le développement de l'écotourisme.

Accompagner la création de biens et de services ancrés territorialement.

Viser la sobriété et l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables.

TOUT LE TERRITOIRE PÔLE DE NATURE

Avec le Parc, l'ensemble des acteurs du tourisme du Pilat s'est réuni autour d'une stratégie de développement touristique à la fois précise et ambitieuse.

Cette stratégie poursuit 3 priorités :

- renforcer la visibilité de la destination Pilat auprès des clientèles de proximité ;
- développer l'attractivité sur des « niches » à l'échelle nationale : le produit vélo et la valorisation touristique des produits et saveurs (notamment autour de l'œnotourisme) ;
- favoriser l'écomobilité touristique.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, 2016 a d'abord permis l'obtention de moyens financiers avec la confirmation du soutien de la Région et de l'Union Européenne à hauteur de 1,2 M€ via contrats dits « Pôle de nature ».

MONTS DU PILAT FÊTE DU LAIT À MARLHES

Une grande fête du lait a été organisée à Marlhes le 11 septembre 2016 avec concours de vaches laitières, marché de producteurs, expositions, etc. Préalablement, le comité de développement agricole des Monts du Pilat, organisateur de l'événement, a fait découvrir aux écoliers le lait et les élevages à l'aide notamment d'un livret pédagogique auquel le Parc a apporté sa contribution.

Présent le jour de la fête, et en amont pour aider à la recherche de son financement, le Parc a profité de cette fête réunissant plus d'un millier de personnes pour signer avec les Chambres d'agriculture de la Loire et du Rhône une convention de partenariat visant à faire du Pilat une terre d'agro-écologie. À cette occasion, le prix du concours Prairies fleuries, organisé pour la 7^e fois par le Parc, a été remis à Thierry et Marie-Hélène Oriol de Thélis-la-Combe pour saluer l'excellence de leurs pratiques agro-écologiques sur prairies humides.

Le jury du concours des prairies fleuries dans une prairie humide du Haut Pilat

148

entreprises figurant sur le site éco-acteurs

19

porteurs de projet accompagnés dans leur démarche de recherche de financement participatif





Ancienne usine textile en cours de réhabilitation privée

PAYS DU GIER

PILAT TEXTILE DANS LA VALLÉE DU DORLAY

En 2016, le Groupe de travail « Textile » animé par le Parc a poursuivi ses travaux pour créer les conditions d'accueil et d'installation d'entreprises liées au textile et à l'accessoire de mode sur les communes de Doizieux, La Terrasse-sur-Dorlay et Saint-Paul-en-Jarez.

Huit réunions de travail ont permis de préciser le protocole d'accueil des candidats à l'installation, de finaliser les attendus en termes de type de projet à accueillir et d'esquisser le contenu des documents de communication qui seront diffusés dans les réseaux professionnels pour susciter des candidatures.

La réalisation de ces documents a été confiée au concepteur Atelier Multiple, avec un financement européen dans le cadre du programme Leader du Pilat et un soutien financier de Saint-Étienne Métropole, pour un lancement officiel de l'appel à candidatures au début de l'année 2017.

PILAT RHODANIEN

LEADER EN FÊTE

Le 13 décembre 2016, le Parc du Pilat a été le troisième territoire rhônalpin à officiellement valider son programme LEADER avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes. À la clé plus de 2 millions d'euros en provenance de l'Union Européenne pour soutenir des projets de développement économique.

Désireux d'engager au plus vite ce programme important, Michèle Perez et l'ensemble des membres du comité LEADER ont réuni dès le 1^{er} septembre les acteurs de l'économie pour présenter ce dispositif. Entre découverte de projets

déjà lancés et échanges sur des idées pour demain, plus d'une centaine de chefs d'entreprises, agriculteurs, forestiers, élus, représentants du monde associatif se sont réunis à la Maison du Parc démontrant le bouillonnement du tissu économique local.

RÉGION DE CONDRIEU

VERS UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

La démarche lancée par le Parc et Saint-Étienne Métropole labellisée Territoire à Énergie POSitive pour la Croissance Verte (TEPos-CV) par l'État, la Région et l'ADEME aura permis l'obtention d'une aide financière de l'État de 2 millions d'euros qui a donc en partie bénéficié à des Communes et Intercommunalités du Pilat.

Ainsi, la Communauté de communes de la Région de Condrieu a bénéficié d'un appui à hauteur de 72 000 € pour engager la rénovation « BBC compatible » de son siège. Cela s'est traduit par des travaux d'isolation par l'extérieur et la mise en place de menuiseries haute performance. La Commune des Haies a pu, quant à elle, avec l'appui de l'État, s'équiper d'un véhicule technique 100 % électrique dont le rechargement de la batterie peut se faire via les installations photovoltaïques mises en œuvre dans un cadre exemplaire et innovant sur cette commune.

12

projets suivis dans le cadre de la Charte forestière de territoire

44

personnes accueillies sur le Martelloscope de Pélussin, sur 4 séances

144

opérateurs touristiques recommandés Parc

19

entreprises touristiques engagées dans la Charte Européenne de Tourisme Durable

92 km

de sentiers de randonnées entretenus par les équipes techniques du Parc soit 205 jours de travail

4

plaquettes de sentiers communaux réalisées (Rochetaillée, La Terrasse-sur-Dorlay, Doizieux, Saint-Michel-sur-Rhône)

64

rendez-vous physiques et

180

personnes conseillées par téléphone en matière d'économie d'énergie dans l'habitat en lien avec les Points info énergie Loire et Rhône

Le siège de la Région de Condrieu, lieu d'une réhabilitation exemplaire



UNE MOBILISATION DE TOUS POUR CHANGER D'ÈRE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Développer une culture commune du territoire par la connaissance.

Rendre chacun acteur du projet de territoire.

43

rendez-vous portés par le Parc et recensés dans le guide des « Rendez-vous de mon Parc 2016 »

72

classes du Pilat et des villes-portes ont bénéficié du programme d'éducation au territoire, soit près de 1700 élèves

4

rendez-vous des « mercredis des enfants du Parc » ont été organisés sur les vacances de printemps avec un taux de remplissage à 96%

12

prêts d'expositions du Parc



L'exposition Pilat textile, entre mémoire et modernité

PARC ET VILLES-PORTES EXPOSITIONS TEMPORAIRES À LA MAISON DU PARC

Conçu comme un complément à l'espace scénographique, le hall d'exposition de la Maison du Parc propose aux visiteurs des « coups de projecteurs » sur les patrimoines ou les enjeux d'actualité du Pilat. En plus de l'exposition sur l'abeille et l'apiculture, deux autres expositions se sont succédées au cours de l'année. L'exposition textile aura permis de traiter d'un thème que les visiteurs ont été invités à approfondir à la Maison de la Passementerie à Jonzieux, à la Maison des Tresses et Lacets à La Terrasse-sur-Dorlay mais aussi à la Maison du

Passementier à Saint-Jean-Bonnefonds ou encore au Musée d'arts et d'industrie de Saint-Étienne.

Cet espace peut également accueillir des expositions développées par les partenaires du Parc, dont ceux des villes-portes comme ce fut le cas en 2016 pour « la maison économe » proposée par l'Agence locale de l'énergie et du climat de la Loire.

PARC ET VILLES-PORTES LE PILAT A SA PAGE FACEBOOK!

Pour mettre en œuvre sa stratégie de communication élaborée en 2015, le Parc du Pilat a lancé dès



Stand démonstratif sur l'usage du sapin blanc lors de l'assemblée générale d'Inter-forêt Bois 42 à Saint-Genest-Malifaux

le 1^{er} janvier 2016 sa page Facebook sur les réseaux sociaux. Celle-ci arbore la nouvelle charte graphique du Parc.

Cette page a vocation à diffuser des informations liées aux actions du Parc, traitées sous un angle positif, anecdotique et concret, avec un lien aux enjeux du territoire pour aborder les objectifs de ces actions, objectifs inscrits dans la charte du Parc.

Après une année de fonctionnement, cette page compte plus de 1000 abonnés Pilatois et habitants de proximité. Son contenu donne à voir l'action du Parc de façon concrète et nous amène à diffuser des informations qui donnent plus de proximité à l'action du Parc.

C'est le cas par exemple du sujet sur la prévention contre les tiques.

La page Facebook du Parc, un moyen pour multiplier l'information du Parc



PARC ET VILLES-PORTES PARTENARIAT AVEC L'ASSE CŒUR VERT

L'association ASSE Cœur Vert a entre autre pour objectif de sensibiliser les jeunes à l'environnement. Dans ce cadre, un partenariat a été mis en place avec le Parc du Pilat et l'Office National des Forêts pour organiser des plantations d'arbres faites par des enfants. L'objectif : leur faire découvrir la forêt, sa gestion et les différents rôles qu'elle joue dans le Pilat.

Deux opérations ont été menées sur Pélussin et Doizieux, rassemblant à chaque fois une quarantaine d'enfants de la commune et des environs. Un animateur nature du CPIE des Monts du Pilat, un agent ONF et des volontaires de la MFR de Marlhès les ont accompagnés tout au long de la journée pour des présentations de la forêt sous différents angles, puis pour la plantation d'environ 200 arbres sur une parcelle communale.

22

communes organisatrices
des chantiers Pilat Propre

629

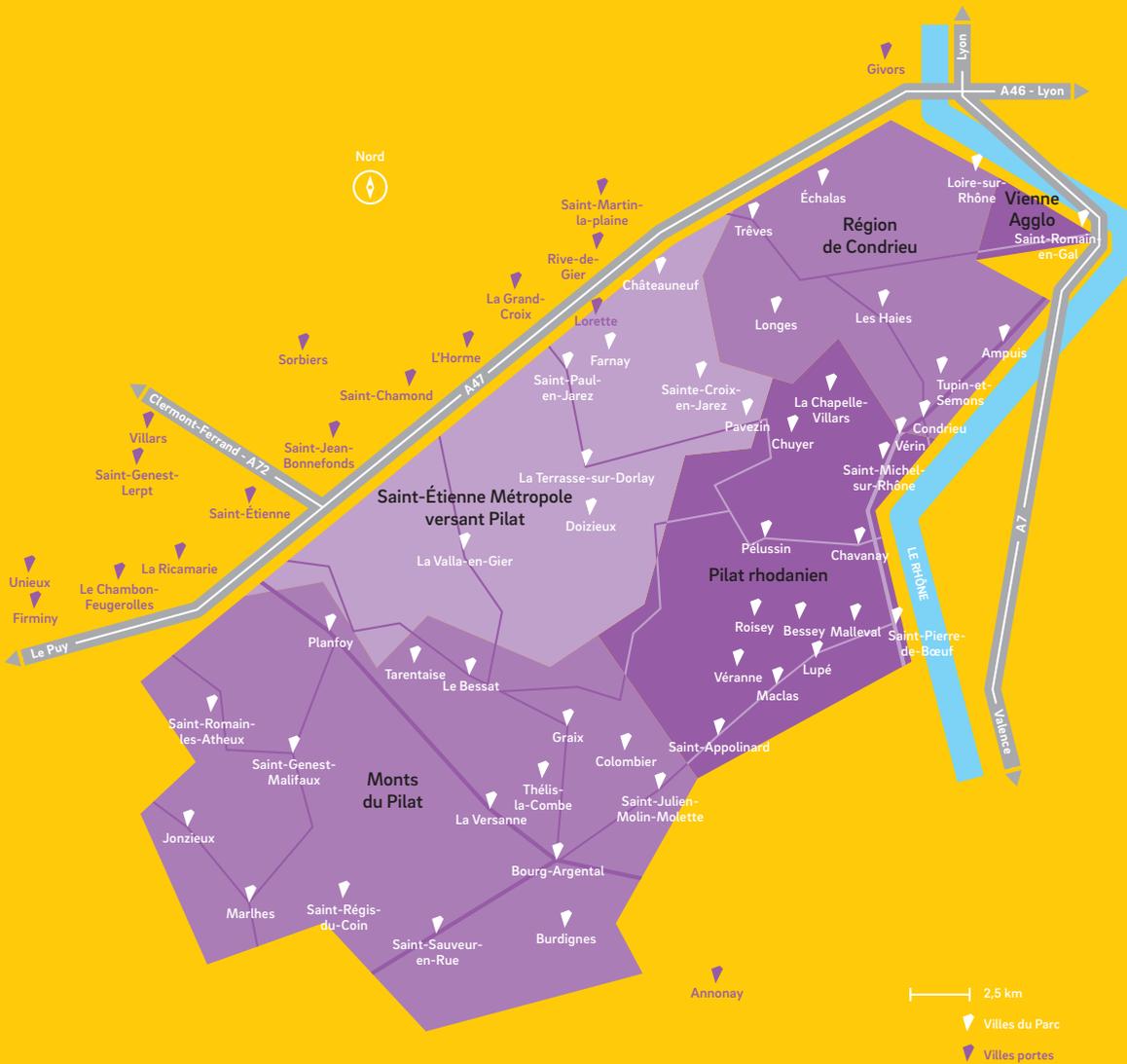
spectateurs au Festival du cinéma
solidaire organisé par le Parc en lien
avec les CIGALES et les cinémas du Pilat

PARC ET VILLES-PORTES OPÉRATION SAPIN BLANC

Le Sapin pectiné, ou Sapin blanc, est l'essence la plus importante du Pilat. Sa gestion dite « en futaie irrégulière » permet de maintenir un couvert forestier continu, favorable à la biodiversité, à la qualité des paysages et de la ressource en eau, tout en produisant du bois pour les scieries. Cependant le bois de sapin est de moins en moins demandé dans ses usages habituels (charpente traditionnelle et palette), menaçant la viabilité économique de ce type de gestion.

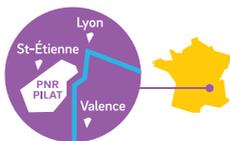
Dans le cadre de la charte forestière du Pilat, les entreprises de la filière bois ont travaillé sur la revalorisation du Sapin blanc. Ainsi, un stand présentant ses usages possibles en aménagement intérieur a été tenu au Forum Bois Construction de Lyon en avril 2016. Ce stand démonstratif a ensuite été exposé à Saint-Genest-Malifaux puis à Saint-Chamond, accompagné d'une vidéo et d'une exposition pour valoriser l'usage de cette essence auprès du grand public.

LE TERRITOIRE DU PARC DU PILAT ET SES VILLES-PORTES



Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benay 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/Parcdupilat



www.parc-naturel-pilat.fr